

5.2 Les effets de la construction du projet sur le paysage

Les différentes phases de réalisation d'un parc éolien ont des impacts sur le paysage du site d'implantation et sur le paysage plus éloigné, en fonction de la typologie des unités paysagères dans lesquelles s'insèrent le projet. Cette phase de construction est assez impactante sur le paysage proche, cependant, étant donné la conformation du site, les visibilitées lointaines sont rares comme l'a montrée l'analyse de l'état actuel du paysage du paysage et du patrimoine.

Cette phase de travaux de quinze mois comporte à la fois des modifications temporaires de courte durée et des modifications plus importantes et rémanentes.

5.2.3.1 Phase d'installation de la base vie

Même si la présence de quelques bâtiments préfabriqués peut dénoter avec le caractère rural du site, ils sont entièrement réversibles. **Les conséquences directes de cette phase auront un impact très faible et temporaire sur le paysage.**

5.2.3.2 Phase de défrichage / de coupe / d'élagage

La coupe des haies comme étant des motifs paysagers de valeur importante au sein de l'aire d'étude immédiate aura également un impact sur le paysage. Ce sont 59 ml de haies qui seront abattues pour permettre l'accès à l'éolienne E3 (voir carte page suivante). La perte de ces motifs perturbera la lisibilité en privant l'observateur d'éléments créant à la fois le contexte, mais aussi donnant une échelle au site, notamment dans les vues courtes. Cette coupe impactera les perceptions depuis le sentier de randonnée de la Talle Ronde qui longe ce linéaire. La mesure E2 de replantation de haie permettra de compenser cet

impact en effectuant la plantation d'un linéaire plus important à proximité de celui coupé, même si sa vocation première reste la compensation de la destruction d'un habitat naturel.

On note également la taille d'une haie à 1,5 mètres de haut, sur un linéaire de 55 mètres pour faciliter le passage des engins et l'acheminement des éoliennes.

Les conséquences directes de cette phase auront un impact très faible à long terme sur le paysage.

5.2.3.3 Phase d'amenée des matériaux et des équipements

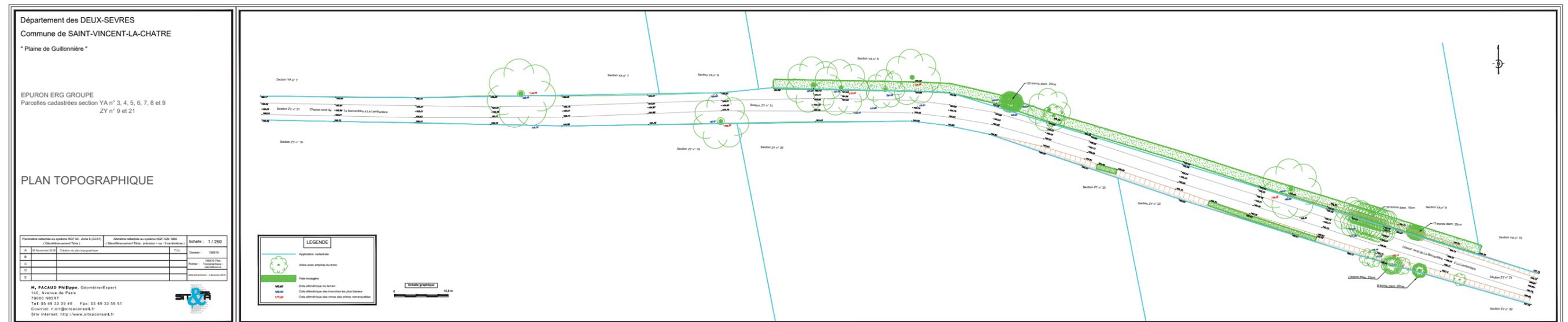
L'acheminement des éoliennes et des grues et les travaux de génie civil et de génie électrique suscitent de nombreux allers-retours de camion. Cette phase est d'une durée courte (quelques mois) elle n'aura que des conséquences sur le cadre de vie des riverains (à plus de 500 m) et des usagers des routes concernées.

Les conséquences directes de cette phase auront un impact très faible temporaire sur le paysage et le cadre de vie.

5.2.3.4 Phase de construction

Les aménagements connexes nécessitent des travaux modifiant l'aspect du sol et la topographie par la création de déblais / remblais et l'application de nouveaux revêtements. De plus, le site sera occupé par de nombreux engins de chantier aux couleurs dénotant avec les motifs ruraux.

Les voiries et les accès seront adaptés pour permettre le passage des camions et des convois exceptionnels. Si les impacts sur les routes existantes goudronnées restent relativement faibles étant donné leur caractère anthropisé, la création de nouvelles pistes et l'élargissement des chemins existants a pour



Carte 40 : Plan de localisation des haies impactées par les travaux de coupes et de taille.